

Confort d'été - quelles solutions pour les bâtiments communaux ?

Jeudi 25 juin 2020, se tenait le 1er webinaire du SIGERLy (Syndicat de Gestion Des Energies de la Région Lyonnaise) en partenariat avec VAD (Ville & Aménagement Durable) sur le confort d'été dans les bâtiments publics. Le réchauffement climatique accentue les périodes de surchauffes et imposent aux communes de réfléchir à des solutions favorisant le confort d'été. Le SIGERLy accompagne ses communes adhérentes dans leur démarche de maîtrise de l'énergie et réfléchit activement à des solutions autres que l'installation de climatiseurs très consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre.

Durant ce webinaire, 3 intervenants ont pris la parole : **Karine Lapray**, Responsable du Bureau d'études Tribu spécialisé dans l'approche du développement durable appliquée aux bâtiments et aux projets urbains, **Thibault Favrelière**, Technicien Energies de la Ville de Bron, et **Marie-Josèphe Omer**, Cheffe du service Energies de la Ville de Vénissieux. En présence d'élus, de techniciens des collectivités et de bureaux d'études, ils ont présenté les enjeux du confort d'été dans les bâtiments communaux, les solutions existantes pour le garantir, et des retours d'expérience.

Les problèmes de surchauffes en été et en mi-saison sont de plus en plus récurrents dans les bâtiments publics, qu'ils soient neufs ou existants. Au sein des communes adhérentes au SIGERLy, Florence Mallein, Responsable du service Conseil en Energie Partagé constate une baisse des consommations des énergies de chauffage mais une hausse des consommations d'électricité. « Avec les températures qui grimpent, de plus en plus de communes souhaitent installer des climatiseurs parfois même dans des bâtiments qui ne sont pas occupés l'été. Il est donc nécessaire de trouver des équilibres afin d'éviter les surconsommations liées aux besoins de rafraîchissement. »

Lorsque l'on parle du confort d'été on parle évidemment de santé. Mais également de toutes les thématiques liées : qualité de l'air, empreinte écologique, émissions de gaz à effet de serre. Pour Karine Lapray : « Il est important de garder en tête l'impact des changements climatiques sur les prévisions et les mesures que nous devons mettre en œuvre. Il faudra être capable de trouver des solutions adaptatives, de revoir les modes de fonctionnement, les modes de vie des bâtiments et faire en sorte qu'il soit résilient dans l'avenir ».

Des solutions existent pour limiter le recours à la climatisation. Pour ceci, il est important d'évaluer chaque bâtiment et de déterminer le seuil d'inconfort et de risque pour la santé. Pour Karine Lapray : « isoler le bâtiment, le protéger des apports solaires, réguler l'humidité et valoriser le bâti existant sont des points fondamentaux pour garantir un bon confort d'été ». D'autres solutions alternatives ont également été mentionnées comme le choix des matériaux favorisant le confort d'été, la réduction des apports internes, ou encore la ventilation de nuit.

Thibault Favrelière, partage l'expérience de la Ville de Bron, avec la réalisation de la médiathèque, construite en 2012 avec un niveau de performance énergétique BBC : « Deux points ont été mis en place pour améliorer son confort d'été : la limitation des apports solaires extérieurs avec une double peau en treillage métallique et une ventilation naturelle la nuit, avec un système automatisé d'ouverture de trappes en fonction des températures extérieures et intérieures. »

Marie-Josèphe Omer, Cheffe du service Energies de la Ville de Vénissieux confirme également :

« Les besoins exprimés en terme de confort d'été sont de plus en plus importants que ce soit pour les usagers des établissements publics (groupes scolaires, la petite enfance) mais aussi pour les agents sur leur lieu de travail ». Une réflexion adaptée en fonction des bâtiments et des usages a été mis en place afin d'intervenir sur les bâtiments existants tout en respectant les contraintes budgétaires que peuvent connaître les collectivités. Des équipements nouveaux ou complémentaires tels que des films solaires pour les façades vitrées et des brasseurs d'air ont été expérimentés.

Les retours d'expérience confortent la façon d'agir en terme de méthodologie. Plus un travail est fait en amont sur les besoins et les diagnostics sur les bâtiments existants plus les solutions apportées seront efficaces. Cette forte prise de conscience des communes et la volonté politique de trouver des solutions pour réduire leur impact sur l'environnement permet d'améliorer les opérations menées dans les bâtiments publics.

À propos

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERly est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes « urbaines » du département du Rhône. Au service des communes adhérentes et des usagers de son territoire, le SIGERly œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent du territoire.

Contact Presse

Service communication – Caroline Pasquier / Marine Fevre – communication@sigerly.fr